



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE  
ROYALE D'ARC-ET-SENANS  
SEANCE DU 24 JUIN 2019**

**DEL06JUN2019**

**OBJET : Compte de gestion et compte administratif 2018 – Affectation du résultat 2018 –  
Décision Modificative n°1**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

**Etat**

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**ENEDIS**

M. Hervé PELLIGAND, Chargé de relations clients Grands Comptes

**Personnalités qualifiées**

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial Caisse des Dépôts

**Représentants du personnel**

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

**Absents excusés :**

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

## Rappel sur le modèle économique de l'EPCC

La Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre à bénéficier de **près de 55% d'autofinancement**.

L'équilibre de **son budget reste un défi chaque année** car les contributions statutaires (18% des produits), loin de financer les charges fixes de l'EPCC (62% des charges), ne permettent pas de couvrir la masse salariale (48% des charges).

C'est ainsi grâce au **fort accroissement des recettes propres de ces dernières années (+55% depuis 2012)**, et au soutien des partenaires publics sur des projets spécifiques, que l'EPCC parvient jusqu'ici à équilibrer son budget.

## Compte de gestion et compte administratif 2018 et affectation du résultat 2018

Vu l'article 9, notamment le 4<sup>ème</sup> alinéa, des statuts de l'EPCC Saline Royale

Le compte administratif 2018 fait apparaître un solde d'exécution positif en section de fonctionnement de **173 566,29 euros**, et un solde d'exécution positif en investissement de **169 203,78 euros**. En définitive, l'actif de l'EPCC a donc augmenté de **342 700,07 euros** au 31/12/2018.

Le présent rapport synthétise les principaux éléments figurant dans la maquette « Compte administratif 2018 » en pièce jointe.

Le compte administratif 2018 est conforme au compte de gestion produit par le Comptable public.

### 1 – Le solde positif en section de fonctionnement de 173.566,29 euros

Plusieurs facteurs expliquent ce solde d'exécution positif en section de fonctionnement.

D'une part, une forte hausse des recettes propres :

Nous sommes allés chercher de nouvelles recettes par rapport au Réalisé 2017 (+203k€), et notamment :

- ✓ 147.000 € de plus qu'en 2017 pour le centre de congrès (+31% de chiffre d'affaires).
- ✓ 26.000 € de plus qu'en 2017 pour l'hôtel (+13% de chiffre d'affaires).
- ✓ 22.000 € de plus qu'en 2017 pour la Table des jardins (+24% de chiffre d'affaires).
- ✓ 8.000 € de plus qu'en 2017 pour la billetterie (+1% de recettes).

Sur le plan budgétaire, les recettes réalisées ont dépassé celles prévues au Budget Primitif 2018 (+253k€) :

- ✓ +131.000 € pour le pôle « Événements d'entreprises et séjours » (hôtel, centre de congrès, Table des jardins).
- ✓ +112.000 € pour la billetterie (visites et spectacles).
- ✓ +10.000 € pour la librairie-boutique.

D'autre part, plusieurs projets ont été annulés ou reportés à 2019, annulant de facto les dépenses (et certaines recettes) afférentes :

- ✓ L'exposition Jules Verne a été reportée à l'été 2019 (soit un décalage de 133.000 € de dépenses initialement prévues en 2018).
- ✓ La seconde tranche des travaux d'aménagement envisagés dans le bâtiment des Commis n'a pas eu lieu, faute de temps (-17.000 €).
- ✓ Le projet 180° AUGMENTE, cofinancé par le FEDER, le Département du Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté a vu sa mise en œuvre retardée du fait des délais de traitement administratif des fonds structurels européens par la collectivité régionale. Cela s'est donc traduit par une diminution d'environ 35.000 € de recettes sur l'exercice 2018.

Au total, l'exercice budgétaire 2018 totalise 5.500.734,02 € de dépenses de fonctionnement, pour 5.674.300,31 € de recettes.

## 2 – Le solde positif en section d'investissement de 169.203,78 euros

En 2018, l'EPCC a entièrement autofinancé ses investissements, pour un total de 456.447,14 € :

- Isolation phonique de la salle de réunion Armand.
- Fabrication de la scénographie de l'espace sensoriel de la Berne Ouest (conçue initialement dans le cadre de l'exposition de Luc Schuiten).
- L'achat de cendriers et de poubelles d'extérieur adaptés à la qualité architecturale du monument.
- Une maquette pédagogique pour les interventions de médiation culturelle hors-les-murs.
- L'achat de matériel informatique.
- L'installation d'un système d'aspiration des poussières pour l'atelier menuiserie.
- L'acquisition de matériel d'éclairage pour les concerts.
- La commande d'œuvres musicales et visuelles pour la bande son du spectacle Lux Salina.
- L'achat de matériel scénographique (son et lumière) pour les expositions temporaires.

Certaines opérations ont été annulées ou reportées :

- Remplacement de véhicules
- Remplacement de matériels devenus dangereux
- Réduction du volume d'aménagement de l'espace sensoriel (exposition).

## 3 – Résultats cumulés, compte de gestion et affectation du résultat 2018

- Le résultat cumulé sur la section d'exploitation depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit donc à 756.574,40€ au 31/12/2018, dont 173.566,29€ pour l'exercice 2018.
- Le résultat cumulé sur la section d'investissement depuis la création de l'EPCC s'établit ainsi à 219.656,10€ au 31/12/2018, dont 169.203,78€ pour l'exercice 2018.
- Il est proposé d'affecter le résultat 2018 comme suit :
  - o Le résultat bénéficiaire de la section de fonctionnement, pour 756.574,40€, sur la ligne budgétaire n°002.
  - o Le résultat bénéficiaire de la section d'investissement, pour 219.656,10€, reste sur la ligne budgétaire n°001.

Le compte de gestion produit par le comptable public, présenté en annexe, reflète avec exactitude les éléments contenus dans le compte administratif.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion 2018, tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public ; d'approuver le compte administratif 2018, tel que figurant dans la maquette jointe au rapport ; d'approuver l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 756 574.40 € sur la ligne budgétaire n°002 et d'approuver le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 219 656.10 € sur la ligne budgétaire n°001.

## Décision Modificative n°1 du budget 2019

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2019, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 186.528,40 € :

- Le résultat cumulé au 31/12/2018 est affecté en totalité sur la ligne budgétaire n°002 pour un total de 756.574,40€.
- Évolution des dépenses :

- +2.500€ pour les déplacements liés à la mise en œuvre du projet MUSIC@MPUS.
  - +13.500€ pour l'exposition sur le cirque, prévue en 2020, et dont une partie des dépenses aura lieu dès cette année.
  - -23.469€ pour l'exposition Woodstock.
  - -332.500€ pour l'événement musical Woodstock Electro envisagé initialement avec les Eurockéennes.
  - +7.500€ liés aux frais de SACEM supplémentaires pour Lux Salina.
  - +3.620€ pour le Colloque « Utopie et tolérance ».
  - +35.000€ liés à l'évolution de la planification de la Résidence de Jordi Savall.
  - +3.300€ pour les frais de sécurité liés à la patinoire et au marché de Noël.
  - -8.000€ liés au report du projet avec le Festival des Jardins Musicaux.
  - -25.000€ liés au réajustement des activités 2019 du projet ORPHEUS XXI.
  - +5.800€ sur le budget de la Direction Générale (anticipation pour impayés et remboursement d'annulation de nuitées pour l'hôtel).
  - +7.900€ liés au sinistre ayant abîmé le parquet de la salle d'exposition de la Maison du Directeur.
  - +15.000€ en dépenses d'alimentation, +5.000€ en boissons et +10.000€ en personnel intérimaire pour nous adapter à la hausse du volume d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2019, compensée par de nouvelles recettes.
  - +1.500€ pour le rachat de petits équipements d'éclairage de la salle Migeon.
  - +8.500€ pour le reversement de billetterie lié au salon des vins bio « Le nez dans le vert ».
  - L'inscription de réserves du solde issu du résultat cumulé au 31/12/2018 (soit 350.708,40€ constituant le fonds de roulement de l'EPCC, à préserver).
- Évolution des recettes :
- -350.000€ pour l'événement musical Woodstock Electro envisagé initialement avec les Eurockéennes.
  - -55.000€ liés au réajustement des activités 2019 du projet ORPHEUS XXI.
  - +7.900€ liés au sinistre ayant abîmé le parquet de la salle d'exposition de la Maison du Directeur.
  - +8.500€ pour le reversement de billetterie lié au salon des vins bio « Le nez dans le vert ».
  - -3.500€ liés au report du projet avec le Festival des Jardins Musicaux.
  - -234.321€ liés à la recherche de mécénat.
  - -36.000€ liés à l'évolution de la planification de la Résidence de Jordi Savall.
  - +30.000€ de recettes pour les événements d'entreprises qui financent entre autres la hausse d'activité commerciale du 1<sup>er</sup> semestre.
  - -50.000€ liés à la demande de subvention adressée au Conseil départementale du Jura.
  - +12.275€ liés à la subvention du Conseil régional (service international) pour l'accueil de résidence d'artiste BALMORAL.

En section d'investissement, équilibrée à 219.656,10 € :

- Évolution des dépenses :
- Un virement de chapitre à chapitre pour un total de 90.000€ pour le projet « 180° augmenté ».
  - Un virement de chapitre à chapitre de 1.969,20€ pour la réalisation du plan cavalier de la Saline royale projetée en 2024 par l'artiste Damien Cabiron.
  - Ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement (achat de praticables, installation de l'œuvre Dédale, acquisition d'une borne de don à la sortie du monument, renouvellement d'équipements pour les espaces verts) pour 73.100€.
  - L'inscription de +146.556,10€ pour anticiper les projets d'investissement prévus au PPI pour 2020-2021.
- Évolution des recettes :
- Le report du résultat 2018 à hauteur de 219.656,10€.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

**Vote à main levée**

Membres : 14

Pour : 14

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
APRES AVOIR VOTE**

**APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2018, tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.**

**APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2018, tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.**

**APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 756 574.40 € sur la ligne budgétaire n°002.**

**APPROUVE à l'unanimité le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 219 656.10 € sur la ligne budgétaire n°001**

**ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport**

La Présidente  
Christine BOUQUIN